



EN GRÈVE RECONDUCTIBLE À PARTIR DU 31 JANVIER !

ON DOIT GAGNER...

L'actuelle attaque des capitalistes contre notre camp est d'une violence inouïe. Non contents de vouloir nous imposer une réforme de régression sociale s'attaquant en premier lieu aux femmes et aux précaires, **voilà que le gouvernement parle de s'en prendre au droit de grève, et que la droite propose un amendement visant à revenir sur les 35h.**

Nous n'avons pas d'autre issue possible que la victoire: si nous perdions la bataille des retraites, les capitalistes se sentiraient pousser des ailes pour poursuivre leur offensive contre nos droits, sans parler de l'extrême droite qui attend en embuscade. La lutte contre cette réforme est aujourd'hui une exigence historique pour notre classe.

ON PEUT GAGNER.

La preuve, on a gagné contre la dernière réforme des retraites, grâce à la grande grève qui a démarré le 5 décembre 2019. Rappelons que cette victoire n'est pas due à la pandémie: d'autres projets de lois, telle que la loi de programmation de la recherche (LPR), sont passées pendant les confinements. Le projet de réforme de 2019 n'a pas été « mis en pause » comme annoncé à l'époque, il a définitivement disparu: il n'est plus question de « retraites à points » dans la réforme actuelle. C'est donc bien la grève durable de 2019-2020 qui a mis en échec le précédent projet de réforme des retraites. Et rien ne nous empêche de recommencer! Toutes les conditions sont réunies.

Cette réforme injuste et inutile, personne n'en veut: 80% de la population est contre, et ce score monte à 93% parmi les actifs et actives. La première journée de mobilisation nationale, le 19 janvier dernier, a confirmée la puissance de cette opposition avec une grève bien suivie et des manifestations massives rassemblant près de deux millions de personnes dans les rues.

ON VA GAGNER!

La prochaine échéance nationale est le 31 janvier. Cela nous laisse quelques jours pour faire de cette date une réussite encore plus grande que le 19, et, vue l'ampleur de l'attaque à laquelle nous faisons face, d'en faire aussi et surtout le **point de départ d'une grève reconductible** qui ne se limite pas, comme en 2019-2020, à un ou deux secteurs jugés bloquants, mais qui fasse la démonstration de sa force en s'étendant rapidement à tous les secteurs. Le premier confinement a bien démontré que de nombreux secteurs, à commencer par les plus féminisés et les plus précarisés (grande distribution, soin, livraison de colis, éducation nationale, sécurité, entretien, etc.) sont bloquants au même titre que les transports en commun ou les raffineries. Pas question donc de faire grève par procuration.

Désormais, chacune et chacun d'entre nous se doit de devenir un-e militant-e de la grève!

En travaillant tous et toutes ensemble, à la base, dans nos boîtes, nos AG, et nos quartiers, à la construction d'une

grève générale reconductible à partir du 31 janvier, **on peut non seulement gagner contre cette réforme, mais aussi obtenir des avancées concrètes.**



« FÉVRIER N'AURA PAS LIEU ! »

Le point de départ est donné: c'est le 31 janvier. **Le point d'arrivée, il appartient désormais aux AG de grévistes d'en décider.** Le retrait de la réforme? la retraite à 60 ans? la semaine de 32h? une hausse conséquente du SMIC? une sixième semaine de congés payés? l'égalité salariale femmes-hommes? un salaire pour les étudiant-es? des moyens pour les services publics? tout ça en même temps...?

Et pourquoi pas ne reprendre le travail qu'après avoir vraiment poussé au bout la logique révolutionnaire d'une grève générale, avec l'expropriation des capitalistes et la socialisation des grands moyens de productions, pour redémarrer, en autogestion et à la hauteur du déficit climatique, seulement les productions collectivement jugées nécessaires.

C'est nous qui produisons, c'est nous qui décidons ! Tous et toutes en grève reconductible à partir du 31 janvier !



ALTERNATIVE LIBERTAIRE, LE MENSUEL DE L'UNION COMMUNISTE LIBERTAIRE

- Je souhaite prendre contact avec l'Union communiste libertaire.
- Je m'abonne à *Alternative libertaire*. (30€/an, 20€ pour les précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire)

NOM PRÉNOM

TÉL. EMAIL

ADRESSE

coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19